

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20261012-2026080-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-080

Séance du 12 OCTOBRE 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
Date de la Convocation	: 30/09/2026
Convocation affichée et diffusée le	: 30/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTSON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOU Mireille, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :

Mme GAUTIER-WILL Pascale, a donné pouvoir à VALLOS Frédéric

Madame Anne-Sophy DALMAIS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : EDF : Demande de subvention pour climatisation Ecole

Alors que de nombreux territoires français connaissent des épisodes successifs de chaleur, EDF renforce son engagement auprès des Français en mobilisant 80 millions d'euros pour aider les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs à s'équiper de solutions de rafraîchissement.

Face à des épisodes de chaleur plus fréquents et plus intenses, EDF entend contribuer à l'adaptation des bâtiments aux nouvelles réalités climatiques. Pour cela, EDF engage 80M€ dans un fonds d'aide pour accélérer l'installation d'équipements de rafraîchissement dans les crèches, écoles, collèges, lycées et centres de loisirs communaux.

Ce dispositif, mis en œuvre via l'association « Je passe à l'électricité », permettra de financer à la fois des équipements rapidement opérationnels ainsi que des solutions durables améliorant de façon pérenne le confort thermique des bâtiments. Il prévoit :

- Jusqu'au 30 septembre 2026 : EDF versera **une prime forfaitaire de 400€ par équipement**, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et climatiseurs fixes, dans la limite de 10 équipements par établissement et d'une enveloppe totale de 40 M€. Ainsi, cette mesure permettra d'accompagner plus de 10 000 établissements et d'aider à financer plus de 100 000 équipements.
- Jusqu'au 30 juin 2027 : EDF versera **une prime forfaitaire de 10 000€ par établissement** pour les aider au financement de projets de rafraîchissement. Cette aide vient en complément, des dispositifs du programme EdurénoV porté par la Banque des Territoires. Elle permettra

d'accompagner les projets de 4000 établissements intégrant
chaleur air-air réversible, pour un montant total de 40M€.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 001-210103479-20261012-2026080-DE

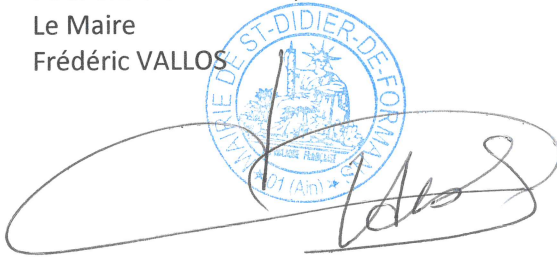
Une demande de prime forfaitaire de 10 000 € sera déposée pour contribuer la climatisation de l'école.

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Autorise Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention auprès EDF pour la climatisation de l'école.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
le 12 octobre 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

The block contains a large, stylized signature in black ink. Overlaid on the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp features a central emblem and the text "MAIRIE DE SAINT-DIDIER-DE-FORMANS" around the perimeter, with "01 (Ain)" at the bottom.

La secrétaire de séance
Anne-Sophy DALMAIS

The block contains a signature in blue ink, which appears to be "AS DALMAIS".